

# COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ALSACE SERVICE - AS

20A rue Berthe Molly  
68000 COLMAR

## Sommaire

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Synthèse de l'annexe</i>	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	18
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>19</b>
Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	23
<b>3. Liasse fiscale</b>	<b>26</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2020**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels

## Attestation d'Expert Comptable

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association ALSACE SERVICE - AS relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	1 415 274
Total des ressources	1 364 072
<b>Résultat net comptable (Excédent)</b>	<b>6 428</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Colmar  
Le 09/04/2021

Pascal HEITZ  
Expert-comptable



## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 663	30 476	10 187	18 319
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomp				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	103 276	70 082	33 195	33 152
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 357		3 357	3 299
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>170 111</b>	<b>100 557</b>	<b>69 553</b>	<b>77 270</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	438 161		438 161	475 548
Autres créances	29 467		29 467	24 389
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Autres comptes de trésorerie				
Disponibilités	871 981		871 981	787 339
Charges constatées d'avance	6 112		6 112	3 588
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 345 721</b>		<b>1 345 721</b>	<b>1 290 865</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 515 831</b>	<b>100 557</b>	<b>1 415 274</b>	<b>1 368 135</b>

## Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 209	1 209
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	832 792	831 485
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 428</b>	<b>1 307</b>
Subventions d'investissement	852	972
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>841 280</b>	<b>834 972</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	57 088	57 088
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>57 088</b>	<b>57 088</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 289	65 182
Dettes fiscales et sociales	274 010	266 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436
Autres dettes	160 171	143 243
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>516 906</b>	<b>476 074</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 415 274</b>	<b>1 368 135</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 364 072	99,71	1 460 833	99,86	-96 762	-6,62
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 932	0,29	2 015	0,14	1 917	95,15
Reprises et Transferts de charge			461	0,03	-461	-100,00
Cotisations						
Autres produits	2 103	0,15			2 103	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 370 107</b>	<b>100,15</b>	<b>1 463 309</b>	<b>100,03</b>	<b>-93 203</b>	<b>-6,37</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	427 070	31,22	478 706	32,72	-51 636	-10,79
Impôts et taxes	13 297	0,97	11 877	0,81	1 420	11,95
Salaires et Traitements	641 662	46,90	677 881	46,34	-36 219	-5,34
Charges sociales	270 189	19,75	281 169	19,22	-10 980	-3,90
Amortissements et provisions	16 970	1,24	16 149	1,10	821	5,08
Autres charges	1		3		-1	-42,13
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 369 190</b>	<b>100,09</b>	<b>1 465 784</b>	<b>100,20</b>	<b>-96 594</b>	<b>-6,59</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>917</b>	<b>0,07</b>	<b>-2 474</b>	<b>-0,17</b>	<b>3 392</b>	<b>-137,06</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 179	0,16	2 881	0,20	-703	-24,38
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>2 179</b>	<b>0,16</b>	<b>2 881</b>	<b>0,20</b>	<b>-703</b>	<b>-24,38</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>3 096</b>	<b>0,23</b>	<b>407</b>	<b>0,03</b>	<b>2 689</b>	<b>661,34</b>
Produits exceptionnels	2 732	0,20	720	0,05	2 012	279,44
Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 732</b>	<b>0,20</b>	<b>720</b>	<b>0,05</b>	<b>2 012</b>	<b>279,44</b>
Impôts sur les bénéfices	-600	-0,04	-180	-0,01	-420	233,33
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>6 428</b>	<b>0,47</b>	<b>1 307</b>	<b>0,09</b>	<b>5 121</b>	<b>391,93</b>

# COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Concours publics et subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels			x
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs		x	
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALSACE SERVICE - AS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 415 274 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 6 428 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2021 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Charges à payer et produit à recevoir

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le conseil d'administration de l'association a décidé, au titre de l'exercice 2020, l'octroi d'une ristourne annuelle à ses adhérents. Cette ristourne s'applique sur les produits facturés au cours de l'exercice, relatif à l'ensemble des prestations (service social, soutien psychologique, audit et formation) hors remboursement de frais kilométriques. En seront exclus, les adhérents qui ont mis fin aux relations commerciales, les contrats terminés en cours d'année et les contrats de prestations uniques. Le montant de la ristourne s'élève à 133 365,41 euros hors taxes au titre de l'exercice et a fait l'objet d'une comptabilisation en compte 709600 « RRR sur prestations de services ». Le montant de la ristourne en 2019 était de 116 896,38 €.

### Autres éléments significatifs

Conséquences de l'événement Covid-19

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans les comptes. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Impacts de l'événement

#### 1. Sur les comptes de bilan

L'émergence et l'expansion de la pandémie Covid-19 début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales. Cette situation extrêmement volatile et évolutive a eu des impacts sur l'activité de la société sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

A la clôture des comptes au 31/12/2020, les créances et les dettes n'ont pas été significativement impactées par la pandémie. L'association n'a pas eu recours au PGE.

Les immobilisations incorporelles et corporelles ne sont pas impactées par cet événement, il n'y a donc pas lieu de les déprécier.

#### 2 Sur le compte de résultat

Les impacts de la crise sanitaire sur le résultat de l'association ont pu être minimisés en raison des mesures mises en place par l'Etat et par les mesures prises au sein de l'association. En effet, cette dernière a pu bénéficier des mesures de soutien d'activité partielle.

Ces sommes ont été inscrites au crédit d'un compte de charges de personnel pour un montant de 12 701 €

Eu égard à ces informations chiffrées, l'association estime, à la date d'arrêté des comptes que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause par cet événement

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 663			40 663
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40 663</b>			<b>40 663</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	19 791			19 791
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 763	8 880	2 158	83 485
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>96 554</b>	<b>8 880</b>	<b>2 158</b>	<b>103 276</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	22 500	315		22 815
- Prêts et autres immobilisations financières	3 299	58		3 357
<b>Immobilisations financières</b>	<b>25 799</b>	<b>373</b>		<b>26 172</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>163 015</b>	<b>9 253</b>	<b>2 158</b>	<b>170 111</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 343	8 133		30 476
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>22 343</b>	<b>8 133</b>		<b>30 476</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 904	1 498		8 403
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 498	7 339	2 158	61 679
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>63 402</b>	<b>8 837</b>	<b>2 158</b>	<b>70 082</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>85 746</b>	<b>16 970</b>	<b>2 158</b>	<b>100 557</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 477 096 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 357		3 357
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	438 161	438 161	
Autres	29 467	29 467	
Charges constatées d'avance	6 112	6 112	
<b>Total</b>	<b>477 096</b>	<b>473 739</b>	<b>3 357</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	1 195
Intérêts courus à recevoir	109
<b>Total</b>	<b>1 304</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	57 088				57 088
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>57 088</b>				<b>57 088</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 516 906 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 289	81 289		
Dettes fiscales et sociales	274 010	274 010		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436		
Autres dettes (**)	160 171	160 171		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>516 906</b>	<b>516 906</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers groupe et associés				

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fourniss.-Eau, energie	55
Fourniss.-Location mobilière	258
Fourniss.-Entretien divers	112
Fourniss.-Personnel prêté	13 239
Fourniss.-Honoraires	9 900
Fourniss.-Intervenant extérieur	40 243
Fourniss.-Voyages et depl.	4 099
Fourniss.-Téléphone	50
Fourniss.-Affranchissement	349
Fourniss.-Divers	12 983
Personnel - Primes à payer	54 781
Provision pour congés payés	50 930
Charges sociales sur primes	21 958
Ch.sociales congés payés	19 735
Autres charges à payer	249
Formation continue CAP	110
CET CAP	848
RRR à accorder et avoirs à établir	160 038
Charges à payer	133
<b>Total</b>	<b>390 071</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avan	6 112		
<b>Total</b>	<b>6 112</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 600 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

### Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 28% et 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	600
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
<b>Autres imputations</b>	

## Autres informations

# COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des comptes

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Concessions & droits similaires	40 662,50		40 662,50	40 662,50
280500 - Amort.concessions, drts		30 475,99	-30 475,99	-22 343,49
	40 662,50	30 475,99	10 186,51	18 319,01
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Inst.general.Agenc.& Am.	19 791,08		19 791,08	19 791,08
218300 - Matériel de bureau & info.	54 592,54		54 592,54	47 870,54
218400 - Mobilier	28 892,77		28 892,77	28 892,77
281810 - Amort.instal.generales		8 402,57	-8 402,57	-6 904,24
281830 - Amort.mat.de bureau et info.		42 048,90	-42 048,90	-38 154,82
281840 - Amort.mobilier		19 630,03	-19 630,03	-18 343,02
	103 276,39	70 081,50	33 194,89	33 152,31
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés				
271800 - Parts sociales Banque Populaire	22 815,00		22 815,00	22 500,00
	22 815,00		22 815,00	22 500,00
Autres immobilisations financières				
275500 - Caution versée	3 356,62		3 356,62	3 298,56
	3 356,62		3 356,62	3 298,56
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>170 110,51</b>	<b>100 557,49</b>	<b>69 553,02</b>	<b>77 269,88</b>
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	438 160,66		438 160,66	475 548,40
	438 160,66		438 160,66	475 548,40
Autres créances				
421000 - Personnel rémunérations dues	100,80		100,80	100,80
444000 - Etat-Impôt sur les bénéfices	1 491,00		1 491,00	891,00
445871 - Taxes s/CA sur avoirs à établir	26 673,08		26 673,08	23 379,28
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	7,10		7,10	
468700 - Produits à recevoir	1 194,89		1 194,89	18,00
	29 466,87		29 466,87	24 389,08
Divers				
Disponibilités				
512110 - BP compte courant	61 157,29		61 157,29	67 140,07
512120 - SG compte courant	215,00		215,00	20,64
512210 - BP Compte livret Association	81 289,30		81 289,30	80 918,21
512220 - SG Compte Livret Association	100 515,77		100 515,77	100 215,26
512230 - BP Livret Association +	550 953,00		550 953,00	461 405,18
512310 - BP Livret A	77 742,10		77 742,10	77 339,30
518700 - Intérêts courus à recevoir	109,01		109,01	300,51
	871 981,47		871 981,47	787 339,17
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avan	6 111,53		6 111,53	3 588,18
	6 111,53		6 111,53	3 588,18
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 345 720,53</b>		<b>1 345 720,53</b>	<b>1 290 864,83</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 515 831,04</b>	<b>100 557,49</b>	<b>1 415 273,55</b>	<b>1 368 134,71</b>

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102500 - Legs et donations en contr.d'actifs	1 208,65	1 208,65
	1 208,65	1 208,65
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau créditeur	832 791,59	831 484,99
	832 791,59	831 484,99
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 427,61</b>	<b>1 306,60</b>
Subventions d'investissement		
131180 - Subv d'équipt autres	1 200,00	1 200,00
139100 - Subv d'inv.inscrite au cpte de rés.	-348,00	-228,00
	852,00	972,00
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>841 279,85</b>	<b>834 972,24</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
151100 - Provision pour litige	57 088,00	57 088,00
	57 088,00	57 088,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>57 088,00</b>	<b>57 088,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408110 - Fourniss.-Eau, energie	55,46	138,81
408113 - Fourniss.-Fourn.de bureau		277,12
408125 - Fourniss.-Location mobilière	257,73	31,62
408137 - Fourniss.-Entretien divers	112,20	110,85
408151 - Fourniss.-Personnel prêté	13 239,01	19 688,51
408158 - Fourniss.-Honoraires	9 900,00	10 000,00
408161 - Fourniss.-Intervenant extérieur	40 243,03	28 368,16
408179 - Fourniss.-Voyages et depl.	4 099,21	5 972,27
408184 - Fourniss.-Téléphone	50,00	
408185 - Fourniss.-Affranchissement	349,15	594,24
408193 - Fourniss.-Divers	12 982,80	
	81 288,59	65 181,58
Dettes fiscales et sociales		
421000 - Personnel rémunérations dues	100,80	100,80
421100 - Personnel rémunérations dues		3 367,46
428100 - Personnel - Primes à payer	54 780,81	47 063,00
428200 - Provision pour congés payés	50 930,00	48 823,00
431000 - URSSAF	21 903,00	22 016,72
437100 - AG2R retraite	4 425,55	4 566,32
437200 - Mutuelle et prévoyance	7 775,55	7 200,18
438100 - Charges sociales sur primes	21 958,19	18 843,00
438200 - Ch.sociales congés payés	19 735,00	18 993,00
438600 - Autres charges à payer	249,00	205,00
442100 - Prélèvement A la Source	1 503,00	1 612,73
445510 - TVA à décaisser	16 672,00	11 411,00
445740 - TVA collectée 20% facturée	73 018,78	78 774,33
448633 - Formation continue CAP	110,28	2 223,99
448635 - CET CAP	848,00	1 014,00
	274 009,96	266 214,53

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
404800 - Fourniss.immo-Caution	1 435,75	1 435,75
	1 435,75	1 435,75
Autres dettes		
411000 - Clients		2 806,40
419800 - RRR à accorder et avoirs à établir	160 038,49	140 275,66
468600 - Charges à payer	132,91	160,55
	160 171,40	143 242,61
<b>DETTES</b>	<b>516 905,70</b>	<b>476 074,47</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 415 273,55</b>	<b>1 368 134,71</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706000 - Cotisations exonérées	1 696,00	0,12	1 696,00	0,12		
706100 - Prestations service social	1 245 614,41	91,05	1 259 075,70	86,07	-13 461,29	-1,07
706110 - Prestations prestation psy	202 587,52	14,81	227 093,74	15,52	-24 506,22	-10,79
706120 - Prestations formation	15 340,00	1,12	16 556,39	1,13	-1 216,39	-7,35
706130 - Prestations audit			19 850,00	1,36	-19 850,00	-100,00
708800 - Refact frais dép service social	16 112,94	1,18	25 589,87	1,75	-9 476,93	-37,03
708820 - Refact frais dép presta psy	12 974,54	0,95	25 544,70	1,75	-12 570,16	-49,21
708830 - Refact frais dép formation	3 111,76	0,23	1 208,98	0,08	1 902,78	157,39
708840 - Refact frais dép audit			1 114,40	0,08	-1 114,40	-100,00
709600 - RRR sur prestations de services	-133 365,41	-9,75	-116 896,38	-7,99	-16 469,03	14,09
	1 364 071,76	99,71	1 460 833,40	99,86	-96 761,64	-6,62
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
745000 - Subvention - Emploi, formation	2 666,64	0,19			2 666,64	
745900 - Subvention - CARSAT	1 265,60	0,09	2 015,00	0,14	-749,40	-37,19
	3 932,24	0,29	2 015,00	0,14	1 917,24	95,15
Reprises et Transferts de charge						
791020 - Transfert de charge			461,08	0,03	-461,08	-100,00
			461,08	0,03	-461,08	-100,00
Cotisations						
Autres produits						
758000 - Produits divers de gestion	2 102,67	0,15			2 102,67	
	2 102,67	0,15			2 102,67	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 370 106,67</b>	<b>100,15</b>	<b>1 463 309,48</b>	<b>100,03</b>	<b>-93 202,81</b>	<b>-6,37</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
606100 - Achats non stockés eau, énergie	329,21	0,02	138,81	0,01	190,40	137,17
606400 - Fournitures administratives	2 514,19	0,18	3 507,99	0,24	-993,80	-28,33
606500 - Achats non stock.-Petit mat.	4 020,10	0,29	5 099,62	0,35	-1 079,52	-21,17
613200 - Location immobilière Colmar	14 000,04	1,02	14 000,04	0,96		
613210 - Location immobilière Didenheim	7 727,89	0,56	3 709,07	0,25	4 018,82	108,35
613220 - Location immobilière Schiltighei	5 614,96	0,41	5 494,28	0,38	120,68	2,20
613500 - Locations mobilières	6 030,27	0,44	5 994,40	0,41	35,87	0,60
613510 - Location serveur	11 885,40	0,87	11 549,47	0,79	335,93	2,91
613520 - Location logiciel/site	820,00	0,06	850,00	0,06	-30,00	-3,53
614000 - Charges locatives Schiltigheim	1 081,77	0,08	1 437,41	0,10	-355,64	-24,74
614010 - Charges locatives Didenheim	1 378,15	0,10	1 361,16	0,09	16,99	1,25
615540 - Entretien & rep.mat.bureau	4 353,44	0,32	2 522,36	0,17	1 831,08	72,59
615550 - Entretien & rep.divers	1 169,23	0,09	793,71	0,05	375,52	47,31
615560 - Maintenance Site	475,48	0,03	747,05	0,05	-271,57	-36,35
615600 - Maintenance logiciel	3 575,00	0,26	2 600,00	0,18	975,00	37,50
616100 - Multirisques	9 864,79	0,72	9 049,92	0,62	814,87	9,00
616110 - Ass.locaux Didenheim	203,00	0,01	195,43	0,01	7,57	3,87
616120 - Ass.locaux Colmar	904,58	0,07	853,91	0,06	50,67	5,93
616130 - Ass.locaux Schiltigheim	446,27	0,03	423,92	0,03	22,35	5,27
618100 - Documentation générale	143,00	0,01	163,00	0,01	-20,00	-12,27

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
618500 - Colloques, sémin, conférence	927,50	0,07	5 910,00	0,40	-4 982,50	-84,31
621400 - Personnel mis à disposition	40 835,91	2,99	38 166,38	2,61	2 669,53	6,99
622300 - Prestations diverses	12 029,29	0,88	3 143,02	0,21	8 886,27	282,73
622600 - Honoraires	24 328,76	1,78	22 680,60	1,55	1 648,16	7,27
622700 - Frais d'actes			50,00		-50,00	-100,00
622900 - Intervenant extérieur	174 375,27	12,75	204 863,95	14,00	-30 488,68	-14,88
622910 - Intervenant extérieurs Déplacem	13 030,59	0,95	23 802,85	1,63	-10 772,26	-45,26
623100 - Annonces et insertions	2 900,00	0,21	900,00	0,06	2 000,00	222,22
623400 - Cadeaux	1 214,50	0,09	88,50	0,01	1 126,00	NS
623800 - Divers (pourboires, dons)	1 000,00	0,07	300,00	0,02	700,00	233,33
625100 - Voyages et déplacements	54 287,33	3,97	84 589,37	5,78	-30 302,04	-35,82
625700 - Receptions, manifestation	1 936,70	0,14	1 601,15	0,11	335,55	20,96
626100 - Téléphone Colmar	2 713,20	0,20	2 666,60	0,18	46,60	1,75
626110 - Téléphone Strasbourg	600,78	0,04	605,98	0,04	-5,20	-0,86
626120 - Téléphones portables	5 621,12	0,41	5 499,67	0,38	121,45	2,21
626130 - Téléphone Mulhouse			491,05	0,03	-491,05	-100,00
626140 - Internet	468,00	0,03	499,87	0,03	-31,87	-6,38
626200 - Affranchissement	865,50	0,06	1 508,33	0,10	-642,83	-42,62
627000 - Services bancaires & ass.	398,10	0,03	233,70	0,02	164,40	70,35
628100 - Cotisations	830,00	0,06	780,00	0,05	50,00	6,41
628300 - Formation	3 980,70	0,29	7 483,00	0,51	-3 502,30	-46,80
628400 - Frais de recrutement	8 190,00	0,60	2 350,00	0,16	5 840,00	248,51
	427 070,02	31,22	478 705,57	32,72	-51 635,55	-10,79
<b>Impôts et taxes</b>						
631200 - Taxe apprentissage	2 776,80	0,20			2 776,80	
633300 - Participation formation	6 437,28	0,47	6 952,04	0,48	-514,76	-7,40
635110 - Cot.Foncière des Entr. et CVAE	2 301,00	0,17	3 135,00	0,21	-834,00	-26,60
635120 - Taxe foncière	1 781,80	0,13	1 790,03	0,12	-8,23	-0,46
	13 296,88	0,97	11 877,07	0,81	1 419,81	11,95
<b>Salaires et Traitements</b>						
641100 - Salaires et appointements	643 867,34	47,07	670 495,14	45,83	-26 627,80	-3,97
641110 - Primes aux résultats	49 921,81	3,65	42 275,00	2,89	7 646,81	18,09
641111 - Primes aux résultats N-1	-42 275,00	-3,09	-46 400,91	-3,17	4 125,91	-8,89
641190 - Indemnité activité partielle	-12 700,97	-0,93			-12 700,97	
641200 - Congés payés	2 849,00	0,21	-6 838,00	-0,47	9 687,00	-141,66
641400 - Indemnités et avantages divers			18 350,00	1,25	-18 350,00	-100,00
	641 662,18	46,90	677 881,23	46,34	-36 219,05	-5,34
<b>Charges sociales</b>						
645100 - URSSAF	176 181,30	12,88	191 197,00	13,07	-15 015,70	-7,85
645200 - ARPEGE - Mutuelle et prév.	24 113,99	1,76	24 985,70	1,71	-871,71	-3,49
645300 - REUNICA - Retraite	39 177,11	2,86	42 207,07	2,89	-3 029,96	-7,18
645800 - Charges s/primes prov.- variation	3 115,19	0,23	-4 077,09	-0,28	7 192,28	-176,41
647400 - Oeuvres Sociales	3 408,44	0,25	4 299,15	0,29	-890,71	-20,72
647500 - Médecine travail, pharmacie	4 274,30	0,31	1 948,00	0,13	2 326,30	119,42
648000 - Tickets restaurant	19 918,80	1,46	20 608,82	1,41	-690,02	-3,35
	270 189,13	19,75	281 168,65	19,22	-10 979,52	-3,90
<b>Amortissements et provisions</b>						
681110 - Dot. amort. immo. incorporelles	8 132,50	0,59	7 360,00	0,50	772,50	10,50
681120 - Dot.amort.immo.corporelles	8 837,42	0,65	8 788,89	0,60	48,53	0,55
	16 969,92	1,24	16 148,89	1,10	821,03	5,08
<b>Autres charges</b>						
658000 - Charges diverses de gestion cou	1,47		2,54		-1,07	-42,13

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
	1,47		2,54		-1,07	-42,13
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 369 189,60</b>	<b>100,09</b>	<b>1 465 783,95</b>	<b>100,20</b>	<b>-96 594,35</b>	<b>-6,59</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>917,07</b>	<b>0,07</b>	<b>-2 474,47</b>	<b>-0,17</b>	<b>3 391,54</b>	<b>-137,06</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
762100 - Intérêt Parts Sociales BP	315,00	0,02	210,00	0,01	105,00	50,00
768000 - Autres produits financiers	1 863,54	0,14	2 671,07	0,18	-807,53	-30,23
	2 178,54	0,16	2 881,07	0,20	-702,53	-24,38
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>2 178,54</b>	<b>0,16</b>	<b>2 881,07</b>	<b>0,20</b>	<b>-702,53</b>	<b>-24,38</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>3 095,61</b>	<b>0,23</b>	<b>406,60</b>	<b>0,03</b>	<b>2 689,01</b>	<b>661,34</b>
Produits exceptionnels						
771800 - Autres produits exceptionnels	2 352,00	0,17			2 352,00	
775210 - Prdt cession immo corporelles	260,00	0,02	600,00	0,04	-340,00	-56,67
777000 - Quote-part des subv d'inv.virée	120,00	0,01	120,00	0,01		
	2 732,00	0,20	720,00	0,05	2 012,00	279,44
Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 732,00</b>	<b>0,20</b>	<b>720,00</b>	<b>0,05</b>	<b>2 012,00</b>	<b>279,44</b>
Impôts sur les bénéfices						
699830 - Réd.impôt en faveur du mécénat	-600,00	-0,04	-180,00	-0,01	-420,00	233,33
	-600,00	-0,04	-180,00	-0,01	-420,00	233,33
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>6 427,61</b>	<b>0,47</b>	<b>1 306,60</b>	<b>0,09</b>	<b>5 121,01</b>	<b>391,93</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2020**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liasse fiscale

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2021**

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société: ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS	Adresse du siège social :
SIRET : 4 1 4 5 1 7 8 8 8 0 0 0 3 1	
Adresse du principal établissement: 20A rue Berthe Molly  68000 COLMAR	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées : <input type="checkbox"/> Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15%	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			

<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> Dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	<input type="checkbox"/>

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies C</i> ), cocher la case	<input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies C-I-2</i> ), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : <input type="checkbox"/>	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	

Nom et coordonnées - du prestataire (ECF):	ECF <input type="checkbox"/>	- du comptable : SAS RSM Est 50 avenue d'Alsace 68000 COLMAR	- du conseil :  - du CGA ou du viseur conventionné : - N° d'agrément :	- du viseur conventionné Visa : CGA	- du conseil :  - du CGA ou du viseur conventionné : - N° d'agrément :
				Tél : 0389204343	

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>	

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	

### J DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	



**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

du 01/01/2020

Adresse 20A rue Berthe Molly 68000 COLMAR

au 31/12/2020

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	Madame GUIDAT SANDRINE DIRECTRICE	442E LE CHENE 68910 LABAROCHE
2	Madame BOUTY NATHALIE ASSISTANTE SOCIALE	3, allée DE LA BEURRERIE 90300 VALDOIE
3	Madame COLIN SONIA ASSISTANTE SOCIALE	2, rue du GENERAL MARULAZ 70230 FILAIN
4	Madame MAILLARD MARTINE ASSISTANTE SOCIALE	8, rue SCHEURER KESTNER 90000 BELFORT
5	MONSIEUR BIARD CEDRIC Comptable	36, rue du Schosrain 68240 KAYSERSBERG
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	57 507			57 507	2 036			59 543
2	41 824			41 824	654			42 478
3	39 969			39 969	1 607			41 576
4	39 345			39 345	4 915			44 260
5	35 140			35 140				35 140
6								
7								
8								
9								
10								
**	213 785			213 785	9 212			222 997

**\*\* TOTAUX**

**B - AUTRES FRAIS**

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10	1 214
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		1 936
<b>Total</b>		<b>3 151</b>

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :**

Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	226 148	- de l'exercice 2020.. ⑩
- de l'exercice précédent ⑩	231 756	- de l'exercice précédent ⑩

Nom et qualité du signataire  
GISSINGER Francis  
Président

À COLMAR, le 09/04/2021

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		20A rue Berthe Molly 68000 COLMAR		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		4 1 4 5 1 7 8 8 8 0 0 0 3 1		Néant		<input type="checkbox"/>			
						Exercice N clos le, 31/12/2020			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2			
						Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		40 662 30 475 10 186	
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU		103 276 70 081 33 194	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE		22 815 22 815	
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI		3 356 3 356	
	<b>TOTAL (II)</b>				BJ		BK		170 110 100 557 69 553
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		438 160 438 160	
		Autres créances (3)		BZ		CA		29 466 29 466	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....		CD		CE			
		Disponibilités		CF		CG		871 981 871 981	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		6 111 6 111		
	<b>TOTAL (III)</b>		CJ		CK		1 345 720 1 345 720		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>				CO		1A		1 515 831 100 557 1 415 273
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	1 208	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH	832 791	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	6 427	
	Subventions d'investissement	DJ	852	
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	841 279
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	57 088	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	57 088	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	81 288	
	Dettes fiscales et sociales	DY	274 009	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 435	
	Autres dettes	EA	160 171	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	516 905	
	Ecarts de conversion passif*	<b>(V)</b>	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 415 273	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	516 905		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 364 071	FH		FI	1 364 071	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	1 364 071	FK		FL	1 364 071	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 932	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 102	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 370 106
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	427 070
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	13 296
	Salaires et traitements*						FY	641 662
	Charges sociales (10)						FZ	270 189
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	16 969
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	1	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 369 189	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	917	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	315
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 863
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	2 178	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	2 178	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	3 095	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 352	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	380	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	2 732	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	2 732	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	( 600 )	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	1 375 017	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	1 368 589	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	6 427	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	1 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					2 352	
Produits des cessions d'éléments d'actif					260	
Subventions d'investissement virées au résultat					120	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	40 662	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	19 791	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	76 763	LC		LD	8 880
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	96 554	LO		LP	8 880
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP	22 500	IR		IS	315	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	3 298	IU		IV	58	
TOTAL IV					LQ	25 798	LR		LS	373	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	163 015	ØH		ØJ	9 253	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	40 662	LW	IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	19 791	MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	2 158	MS	83 485	MT		MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	2 158	NG	103 276	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B	22 815	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	3 356	2F	2G
	TOTAL IV					I3		NJ	26 171	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	2 158	ØL	170 110	ØM

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant  \*

## CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	22 343	PF	8 132	PG		PH	30 475
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	6 904	QE	1 498	QF		QG	8 402
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	56 497	QM	7 339	QN	2 158	QO	61 678
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	63 402	QV	8 837	QW	2 158	QX	70 081
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	85 745	ØP	16 969	ØQ	2 158	ØR	100 557

## CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO		NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		NV	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>			NY	<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>		NZ		

## CADRE C

## MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour litiges	4A	57 088	4B	4C	4D 57 088
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	57 088	TV	TW	TX 57 088
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B		TY	TZ	UA
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	57 088	UB	UC	UD 57 088
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 <sup>e</sup> du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 356	UV		UW		3 356	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	438 160		438 160				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO )			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	100		100				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 491		1 491				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 673		26 673				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	7		7				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 194		1 194				
	Charges constatées d'avance			VS	6 111		6 111				
	<b>TOTAUX</b>				VT	477 095	VU	473 739	VV	3 356	
RENVois	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	81 288		81 288				
		Personnel et comptes rattachés		8C	105 811		105 811				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	76 046		76 046				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	89 690		89 690					
publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 461		2 461					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 435		1 435				
		Groupe et associés (2)		VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	160 171		160 171				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
<b>TOTAUX</b>				VY	516 905	VZ	516 905				
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Designation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant Exercice N, clos le :  
31/12/2020

## I. RÉINTÉGRATIONS

## BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

		WA	6 427	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8
		- imposées au taux de 0 %		ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3
			<b>TOTAL I</b>	WR
			7 427	

## II. DÉDUCTIONS

## PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV		
		- imposées au taux de 0 %	WH		
		- imposées au taux de 19%	WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts : ( déduire des produits nets de participation			XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY		
	Majoration d'amortissement*		XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	
				Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
				Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)			XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>			<b>TOTAL II</b>	XH	
			600		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	
		déficit (II moins I)			
		6 827		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
			6 827		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	XO	





Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	11 392
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	6 827
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	4 565
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	4 565
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	70 665
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	831 484	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB								
							- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 306		Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF									
	<b>TOTAL I</b>	ØF	832 791		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			832 791						
										<b>TOTAL II</b>	ZH		832 791		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) <b>J7</b>										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) <b>J8</b> 46 078										XQ	48 538			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	40 835			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	211 734			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	12 029			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) <b>ES</b> 830										ST	113 931			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	427 070			
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	2 301		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) <b>ZS</b>										9Z	10 995				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	13 296				
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée										YY	273 049			
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	57 024			
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	631 095			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	- Numéro du centre de gestion agréé * <b>XP</b>										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b>	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. <b>JA</b>		Plus-values à 15%	<b>JK</b>		Plus-values à 0%	<b>JL</b>								
			Plus-values à 19%	<b>JM</b>		Imputations	<b>JC</b>								
	Groupe : résultat d'ensemble. <b>JD</b>		Plus-values à 15%	<b>JN</b>		Plus-values à 0%	<b>JO</b>								
			Plus-values à 19%	<b>JP</b>		Imputations	<b>JF</b>								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale <b>JH</b>		N° SIRET de la société mère du groupe <b>JJ</b>												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	AJC - HP Probook PC n°1 31/01/2014	1 079	1 079		
	2	AJC Info portables PC n°2+3 01/12/2013	1 079	1 079		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				⑩				
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	⑦	⑧	⑨				⑪	
I. Immobilisations*	1	130	130	130				
	2	130	130	130				
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			260				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant

 \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant \*

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	19
Dont apprentis	YF	1
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE****I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 364 071
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>1 364 071</b>

**II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2 102
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 932
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>6 034</b>

**III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	ON	6 863
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	374 127
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>380 992</b>

**IV Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	989 113
-----------------------------	-----------------------------	----	---------

**V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	989 113
---	----	---------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

**Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.**

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

\* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'am. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)

N° de dépôt

Néant \*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

4 1 4 5 1 7 8 8 8 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

ADRESSE (voie)

20A rue Berthe Molly

CODE POSTAL

68000

VILLE

COLMAR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 4 1 4 5 1 7 8 8 8 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

ADRESSE (voie) 20A rue Berthe Molly

CODE POSTAL 68000 VILLE COLMAR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Association  
ALSACE SERVICE**

**20A rue Berthe Molly**

**68000 COLMAR**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Association  
ALSACE SERVICE**

**20A rue Berthe Molly**

**68000 COLMAR**

***Rapport contenant : 21 pages***

[www.wagnerassociates.fr](http://www.wagnerassociates.fr)

Mesdames, Messieurs,

## **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ALSACE SERVICE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

---

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à COLMAR, le 26 mai 2021



**WAGNER & ASSOCIÉS AUDIT**  
**Aurélia SCHLEWER**  
**Commissaire aux Comptes**

BILAN

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 663	30 476	10 187	18 319
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomp				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	103 276	70 082	33 195	33 152
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 357		3 357	3 299
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>170 111</b>	<b>100 557</b>	<b>69 553</b>	<b>77 270</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	438 161		438 161	475 548
Autres créances	29 467		29 467	24 389
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
<b>Autres comptes de trésorerie</b>				
Disponibilités	871 981		871 981	787 339
Charges constatées d'avance	6 112		6 112	3 588
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 345 721</b>		<b>1 345 721</b>	<b>1 290 865</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 515 831</b>	<b>100 557</b>	<b>1 415 274</b>	<b>1 368 135</b>

## Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 209	1 209
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	832 792	831 485
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 428</b>	<b>1 307</b>
Subventions d'investissement	852	972
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>841 280</b>	<b>834 972</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	57 088	57 088
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>57 088</b>	<b>57 088</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 289	65 182
Dettes fiscales et sociales	274 010	266 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436
Autres dettes	160 171	143 243
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>516 906</b>	<b>476 074</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 415 274</b>	<b>1 368 135</b>

# COMPTE DE RESULTAT

## Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 364 072	99,71	1 460 833	99,86	-96 762	-6,62
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 932	0,29	2 015	0,14	1 917	95,15
Reprises et Transferts de charge			461	0,03	-461	-100,00
Cotisations						
Autres produits	2 103	0,15			2 103	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 370 107</b>	<b>100,15</b>	<b>1 463 309</b>	<b>100,03</b>	<b>-93 203</b>	<b>-6,37</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	427 070	31,22	478 706	32,72	-51 636	-10,79
Impôts et taxes	13 297	0,97	11 877	0,81	1 420	11,95
Salaires et Traitements	641 662	46,90	677 881	46,34	-36 219	-5,34
Charges sociales	270 189	19,75	281 169	19,22	-10 980	-3,90
Amortissements et provisions	16 970	1,24	16 149	1,10	821	5,08
Autres charges	1		3		-1	-42,13
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 369 190</b>	<b>100,09</b>	<b>1 465 784</b>	<b>100,20</b>	<b>-96 594</b>	<b>-6,59</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>917</b>	<b>0,07</b>	<b>-2 474</b>	<b>-0,17</b>	<b>3 392</b>	<b>-137,06</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 179	0,16	2 881	0,20	-703	-24,38
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>2 179</b>	<b>0,16</b>	<b>2 881</b>	<b>0,20</b>	<b>-703</b>	<b>-24,38</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>3 096</b>	<b>0,23</b>	<b>407</b>	<b>0,03</b>	<b>2 689</b>	<b>661,34</b>
Produits exceptionnels	2 732	0,20	720	0,05	2 012	279,44
Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 732</b>	<b>0,20</b>	<b>720</b>	<b>0,05</b>	<b>2 012</b>	<b>279,44</b>
Impôts sur les bénéfices	-600	-0,04	-180	-0,01	-420	233,33
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>6 428</b>	<b>0,47</b>	<b>1 307</b>	<b>0,09</b>	<b>5 121</b>	<b>391,93</b>

# ANNEXES COMPTABLES

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Concours publics et subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels			x
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs		x	
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALSACE SERVICE - AS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 415 274 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 6 428 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2021 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Charges à payer et produit à recevoir

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le conseil d'administration de l'association a décidé, au titre de l'exercice 2020, l'octroi d'une ristourne annuelle à ses adhérents. Cette ristourne s'applique sur les produits facturés au cours de l'exercice, relatif à l'ensemble des prestations (service social, soutien psychologique, audit et formation) hors remboursement de frais kilométriques. En seront exclus, les adhérents qui ont mis fin aux relations commerciales, les contrats terminés en cours d'année et les contrats de prestations uniques. Le montant de la ristourne s'élève à 133 365,41 euros hors taxes au titre de l'exercice et a fait l'objet d'une comptabilisation en compte 709600 « RRR sur prestations de services ». Le montant de la ristourne en 2019 était de 116 896,38 €.

### Autres éléments significatifs

Conséquences de l'événement Covid-19

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans les comptes. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Impacts de l'événement

1. Sur les comptes de bilan

L'émergence et l'expansion de la pandémie Covid-19 début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales. Cette situation extrêmement volatile et évolutive a eu des impacts sur l'activité de la société sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

A la clôture des comptes au 31/12/2020, les créances et les dettes n'ont pas été significativement impactées par la pandémie. L'association n'a pas eu recours au PGE.

Les immobilisations incorporelles et corporelles ne sont pas impactées par cet événement, il n'y a donc pas lieu de les déprécier.

2 Sur le compte de résultat

Les impacts de la crise sanitaire sur le résultat de l'association ont pu être minimisés en raison des mesures mises en place par l'Etat et par les mesures prises au sein de l'association. En effet, cette dernière a pu bénéficier des mesures de soutien d'activité partielle.

Ces sommes ont été inscrites au crédit d'un compte de charges de personnel pour un montant de 12 701 €

Eu égard à ces informations chiffrées, l'association estime, à la date d'arrêté des comptes que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause par cet événement

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 663			40 663
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40 663</b>			<b>40 663</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	19 791			19 791
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 763	8 880	2 158	83 485
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>96 554</b>	<b>8 880</b>	<b>2 158</b>	<b>103 276</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	22 500	315		22 815
- Prêts et autres immobilisations financières	3 299	58		3 357
<b>Immobilisations financières</b>	<b>25 799</b>	<b>373</b>		<b>26 172</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>163 015</b>	<b>9 253</b>	<b>2 158</b>	<b>170 111</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 343	8 133		30 476
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>22 343</b>	<b>8 133</b>		<b>30 476</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 904	1 498		8 403
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 498	7 339	2 158	61 679
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>63 402</b>	<b>8 837</b>	<b>2 158</b>	<b>70 082</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>85 746</b>	<b>16 970</b>	<b>2 158</b>	<b>100 557</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 477 096 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 357		3 357
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	438 161	438 161	
Autres	29 467	29 467	
Charges constatées d'avance	6 112	6 112	
<b>Total</b>	<b>477 096</b>	<b>473 739</b>	<b>3 357</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	1 195
Intérêts courus à recevoir	109
<b>Total</b>	<b>1 304</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	57 088				57 088
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>57 088</b>				<b>57 088</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 516 906 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 289	81 289		
Dettes fiscales et sociales	274 010	274 010		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436		
Autres dettes (**)	160 171	160 171		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>516 906</b>	<b>516 906</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers groupe et associés				

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fourniss.-Eau, energie	55
Fourniss.-Location mobilière	258
Fourniss.-Entretien divers	112
Fourniss.-Personnel prêté	13 239
Fourniss.-Honoraires	9 900
Fourniss.-Intervenant extérieur	40 243
Fourniss.-Voyages et depl.	4 099
Fourniss.-Téléphone	50
Fourniss.-Affranchissement	349
Fourniss.-Divers	12 983
Personnel - Primes à payer	54 781
Provision pour congés payés	50 930
Charges sociales sur primes	21 958
Ch.sociales congés payés	19 735
Autres charges à payer	249
Formation continue CAP	110
CET CAP	848
RRR à accorder et avoirs à établir	160 038
Charges à payer	133
<b>Total</b>	<b>390 071</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avan	6 112		
<b>Total</b>	<b>6 112</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 600 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

### Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 28% et 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	600
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
<b>Autres imputations</b>	

## Autres informations



**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION  
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Association  
ALSACE SERVICE**

**20A rue Berthe Molly**

**68000 COLMAR**

Aux membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à COLMAR, le 26 mai 2021



**WAGNER & ASSOCIES AUDIT**  
**Aurélia SCHLEWER**  
**Commissaire aux Comptes**